

FORMATION : Analyse de l'accidentologie au travail

Durée :	1 journée, (7h)		
Modalités d'organisation :	Dates de la formation : Horaires de formation : Lieu de la formation :	Cf. convention de formation	Nombre de participants : 1 à 6 Organisation de la formation : en continu
Public visé :	Toute personne étant amenée à réaliser l'analyse des faits accidentels survenus au sein de l'organisme : membres du CHSCT, responsable sécurité, responsables de postes, etc.		
Pré-requis :	Pas de pré-requis		
Objectifs :	A l'issue de la formation, le conducteur devra être capable de : -Recueillir efficacement les faits (QOQCP, 5M...) -Utiliser la méthode de l'arbre des causes pour rechercher les causes ultimes du fait accidentel -Proposer des mesures correctives réalistes et adaptées pour diminuer l'accidentologie au travail		
Moyens pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> - Vidéoprojecteur - Ordinateur - Face à face pédagogique - Exercices et cas pratiques réalisés à partir de l'accidentologie connue de l'organisme. 		
Intervenant	Formateur qualifié en prévention des risques Note : Le CV du formateur intervenant sur l'action de formation est joint au présent programme.		
Sanction de la formation :	Une attestation de formation sera fournie à tout apprenant ayant suivi assidument l'intégralité de la formation.		

PROGRAMME :

1. Connaître le processus déclaratif et les conséquences pour l'entreprise

- Événements à analyser : accident, incident, presque-accident
- Rôle des différents acteurs internes dans ce processus
- Responsabilités encourues

2. Structurer sa démarche d'analyse des accidents

- Organisation à mettre en place : constitution d'un groupe de travail
- Définition et rôle du garant de l'analyse
- Notion de faits : où et comment les recueillir ?
- Surmonter les difficultés du recueil des faits
- Méthodes pour recueillir efficacement les faits (technique de questionnement, méthode QQQQCP, 5M...)
- Analyse de la tâche : mesure de l'écart entre tâche prescrite et tâche réelle
- Formalisation des faits : le compte-rendu

Cas pratique : à partir d'exemples concrets, distinguer un fait d'une interprétation

3. Maîtriser la méthode de l'arbre des causes

- Principes de la méthode
- Exploitation des faits recueillis
- Construction de l'arbre des causes : fait ultime et lien de causalité
- Formalisation de l'arbre
- Vérification de la pertinence de l'arbre construit

Cas pratique : analyser des accidents par la construction de nombreux arbres des causes de difficulté croissante

4. Exploitation de l'analyse et communication

- Proposition d'actions de prévention : les critères de choix
- Mise en place des solutions proposées : mesures immédiates, différées et définitives
- Suivi et évaluation des mesures prises

Cas pratique : étude des principales difficultés rencontrées sur le terrain avec recherche et partage de solutions en groupe